

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2023

L'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de Crédit du Maroc s'est tenue, le mardi 20 juin 2023, à dix heures, sous la présidence de Monsieur Mohamed Hassan Bensalah, Président du Conseil de Surveillance, à l'effet d'approuver les comptes clos au 31 décembre 2022 et les résolutions qui lui ont été soumises.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2022 de Crédit du Maroc, certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée générale, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucun changement. De même, les résolutions publiées préalablement à l'Assemblée générale ont toutes été approuvées et n'ont subi aucun amendement.

L'Assemblée générale a ainsi approuvé la distribution d'un dividende brut de 27 dirhams par action dont le paiement interviendra à compter du 27 juillet 2023.

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée générale est disponible sur le site internet : [www.creditdumaroc.ma](http://www.creditdumaroc.ma).